

Bulletin d'Engagement

Montant des droits d'engagement

- Avec la publicité facultative des organisateurs = **420 € (VHC)**
 - Sans la publicité facultative des organisateurs = **840 € (VHC)**
 - Avec la publicité facultative des organisateurs = **620 € (CDF)**
 - Sans la publicité facultative des organisateurs = **1240 € (CDF)**
- (Réduction de 50€ par membre licencié à l'ASA SAINT MARTIAL)*

Chèque libellé à l'ordre de : **C.O. Rallye Pays de Saint Yrieix**

Ce bulletin est à retourner dûment complété, avant le lundi 28 août 2023 à minuit, accompagné du montant des droits d'engagement à :

Jean Luc PHELIPEAU
8 rue François Mitterrand
87500 LADIGNAC LE LONG
 tél. 06 30 61 68 50 - jeanluc.phelipeau@orange.fr

Pièces à fournir avec votre demande d'engagement

- Photocopie du permis de conduire Pilote et Copilote
 - Photocopie de la licence Pilote et Copilote
 - Fiche enregistrement des éléments de sécurité-voiture
 - Fiche enregistrement des éléments de sécurité-équipage (*pilote & copilote*)
- (ces fiches seront à présenter aux vérifications techniques)*

Horaire de convocation aux vérifications administratives et techniques _____

Dans la mesure du possible nous tiendrons compte de votre souhait pour votre convocation le samedi 9 septembre 2023

Attestation du propriétaire de la voiture en cas de prêt ou de location

Je soussigné(e)

Propriétaire du véhicule :marque

Modèle :N° passeport technique

Autorise Madame ou Monsieur

à participer avec ce véhicule au 20^e Rallye du Pays de Saint Yrieix & 7^{ème} VHC

Fait à Signature

Le

Parc Assistance

Assistance commune avec :

Surface demandée (si > 50m²) :

Justificatif de frais d'engagement

Désirez-vous un justificatif de frais d'engagement : oui non

Si oui, à quel nom et adresse :

.....

Chèque prix libellé au nom de :



Bulletin d'Engagement au SHAKEDOWN

Du 20^e Rallye Pays de Saint Yrieix & 7^e VHC

09/10 Septembre 2023

Additif Organisation (Article 6.P Sites Infrastructures)

Une **séance d'essais** est proposée aux concurrents régulièrement engagés,
Le **Vendredi 8 Septembre 2023, de 14H30 à 18H00.**

Le nombre de place est limité

(Le lieu sera révélé lors de la prise du Road-Book)

Une inscription préalable est obligatoire.

Les frais de participation sont de 120 € par voiture.

Elle est réservée aux concurrents régulièrement engagés, qui en feront la demande et qui auront acquitté un droit de 120 €. (Chèque libellé à l'ordre de Comité d'Organisation Rallye Pays de Saint-Yrieix avant le lundi 28 août 2023 à minuit)

Au cours de ces essais, seul l'équipage régulièrement engagé peut se trouver à bord de la voiture. L'équipage devra être en tenue de course. Les règles à observer sont celles appliquées en course.

Tout essai privé est INTERDIT, même en accord avec les Maires des Communes concernées sur les routes de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, ainsi que des Communes limitrophes à cette zone.

Le concurrent est responsable

Nom du concurrent : Signature

Nom du pilote : Signature

20^e RALLYE DU PAYS DE SAINT YRIEIX - 7^e RALLYE VHC

9 et 10 septembre 2023

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Ne rien inscrire dans ces cases réservées à l'organisation

Réception	N° Ordre	Règlement	Visa administratif	Visa technique	Groupe	Classe	N° course
Date :		<input type="checkbox"/> Espèce					
Cachet :		<input type="checkbox"/> Chèque					
CH n°			Bque				

CONCURRENT *(si différent Pilote ou Copilote)*

Nom Prénom
 ASA Code ASA Numéro de licence

PILOTE

tél. portable :
pour être joignable pendant le rallye

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville Tél.
 E-mail
 ASA Code ASA Numéro de licence
 N° permis de conduire délivré à le

COPILOTE

tél. portable :
pour être joignable pendant le rallye

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville Tél.
 E-mail
 ASA Code ASA Numéro de licence
 N° permis de conduire délivré à le

VOITURE

Marque Modèle Immatriculation
 Année de construction Cylindrée N° passeport technique
 N° fiche d'homologation

J'engage ma voiture en

Groupe	Classe

Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et des réglementations générales applicables. Nous certifions être titulaire d'une licence FFSA, ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire et nous nous engageons à respecter la réglementation interdisant le dopage et acceptons les contrôles éventuels des médecins accrédités. Nous certifions exactes les déclarations figurant sur le présent bulletin.

Correspondance : cocher la case (par défaut au pilote) Concurrent Pilote Copilote

Date : Signatures :